

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION DES BOURSES

00001240

N° DB/BG/BEPA/ik

Dakar, le

07 OCT. 2019

LE DIRECTEUR,

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la dématérialisation de la réception et du traitement des demandes de bourses étrangères, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a mis en place la plateforme électronique <http://boursesetrangeres.campusen.sn/>.

Tous les étudiants sénégalais désireux d'obtenir une bourse à l'Étranger au titre de l'année académique 2019/2020, sont invités à soumettre leur dossier de candidature (bourse de mobilité, bourse doctorale en alternance et bourse socio-pédagogique) en ligne sur ladite plateforme, du **07 octobre 2019 au 08 novembre 2019, délai de rigueur.**

Nota bene :

Aucun document physique ne sera reçu au niveau du Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), de la Direction des bourses et du Service de Gestion des Etudiants à l'Étranger (SGEE).

Pour toutes informations complémentaires, vous voudrez bien consulter les sites ci-après :

www.campusen.sn
www.facebook.com/mesr.sn
www.mesr.gouv.sn



Cheikh Oumar ANNE